



Nom commercial: Acesulfam-K

Numéro de la matière: 060022

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 19.05.09

Date d'impression: 02.10.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acesulfam-K

N° d'article

06002200

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

additif pour aliments

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

3. Composition/informations sur les composants

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 55589-62-3

EINECS-Nr. 259-715-3

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucune mesure particulière.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau.



Nom commercial: Acesulfam-K

Numéro de la matière: 060022

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 19.05.09

Date d'impression: 02.10.12

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde d'azote (NOx); Oxydes sulfuriques (SOx)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Le produit est explosible.

Classe de feu / Classe de température / Classe d'explosibilité de poussière

Explosion poussière (RFA) Poussières explosibles

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Pa de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Classe de stockage VCI

Classe de stockage VCI 11 Des matières solides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Protéger



Nom commercial: Acesulfam-K

Numéro de la matière: 060022

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 19.05.09

Date d'impression: 02.10.12

de l'action de la lumière.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Regardez section 7; Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

L'épaisseur du matériau \geq 0.5

Protection des yeux

Lunettes de protection

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	poudre cristalline		
Couleur	blanchâtre		
Odeur	inodore		
pH			
Valeur	6.5	à	7.5
Concentration/H ₂ O	10	g/l	
Température	20	°C	

Point de fusion

Remarque Non déterminé

Point d'ébullition

Remarque Non déterminé

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Densité

Remarque Non déterminé

Hydrosolubilité

Valeur	270		g/l
Température	20	°C	
Remarque	soluble		

Décomposition thermique

Valeur	A	210	°C
	partir		
Vitesse de chauffage	3	K/min	
Remarque	Le produit se décompose avant la fusion.		
méthode	ATD		

9.2. Autres informations



Nom commercial: Acesulfam-K

Numéro de la matière: 060022

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 19.05.09

Date d'impression: 02.10.12

Masse volumique apparenteValeur 1100 à 1300 kg/m³**Autres données**

Produit capable de poussière-explosible.

10. Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter****Décomposition thermique**Valeur A 210 °C
partir

Vitesse de chauffage 3 K/min

Remarque Le produit se décompose avant la fusion.
méthode ATD**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Anhydride sulfurique, Gaz nitreux

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**Espèces rat
DL 50 7431 mg/kg**corrosion cutanée/irritation cutanée;**Espèces lapin
méthode OCDE 404
Remarque Aucun effet d'irritation connu.**lésions oculaires graves/irritation oculaire;**Espèces lapin
méthode OCDE 405
Remarque Aucun effet d'irritation connue**Mutagénicité**

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

Autres données

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**Espèces Poisson zèbre (Brachydanio rerio)
CL50 > 1000 mg/l
Durée d'exposition 96 h
méthode OECD 203**Toxicité pour les daphnies**Espèces Daphnia
CE50 > 1000 mg/l
Durée d'exposition 24 h
méthode OECD 202



Nom commercial: Acesulfam-K

Numéro de la matière: 060022

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 19.05.09

Date d'impression: 02.10.12

Toxicité pour les algues

Espèces	Scenedesmus subspicatus		
CE50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

Toxicité pour les bactéries

CE50	> 2500		mg/l
Durée d'exposition	24	h	

12.2. Persistance et dégradabilité**Demande Chimique en Oxygène (DCO)**

Valeur	0.67		g O2/g
--------	------	--	--------

Besoins en oxygène d'origine biochimique en 5 jours (BOB5)

Valeur	0.15		g O2/g
--------	------	--	--------

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition d'observer les réglementations et après accord des exploitants et des autorités compétentes.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

14.5. Dangers pour l'environnement

no

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	WGK 1
--	-------

Remarque	Auto-évaluation
----------	-----------------



Nom commercial: Acesulfam-K

Numéro de la matiere: 060022

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 19.05.09

Date d'impression: 02.10.12

16. Autres informations

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.